

Office de l'accueil de jour des enfants  
Madame Valérie Berset, Cheffe d'office  
Rue de la Paix 4  
1014 Lausanne

Pully, le 5 juin 2023

## Mise en consultation du projet de modification des référentiels de compétences pour l'accueil collectif de jour

Madame,

Nous faisons suite à votre courrier du 5 mai 2023 relatif à la mise en consultation du projet de modification des référentiels de compétences pour le personnel d'encadrement pour l'accueil collectif de jour préscolaire et parascolaire.

Après analyse des différents documents, l'Union des Communes Vaudoises approuve les deux modifications proposées et soumises à la consultation, à savoir la reconnaissance des titulaires d'un titre d'animateur/trice communautaire diplômés ES d'une école supérieure (ES) en tant qu'éducateurs/trices de l'enfance au sens des référentiels de compétences ainsi que l'extension de la reconnaissance des personnes qui suivent une formation en cours d'emploi en vue d'obtenir un titre d'éducateur/trice sociale diplômé-e ES ou d'animateur/trice communautaire diplômé ES. Cet assouplissement contribuera à éventuellement détendre le problème de pénurie de personnel dans l'accueil collectif de jour.

Vous trouverez ci-joint le questionnaire de réponse dûment rempli.

En vous remerciant d'avoir consulté notre Association, nous vous prions de recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Chantal Weidmann Yenny



Présidente

Eloi Fellay



Directeur

Annexe : ment.

## Mise en consultation du projet de modification des référentiels de compétences pour l'accueil collectif de jour

Questionnaire rempli par (nom de l'instance consultée) : Union des Communes Vaudoises

Nom et adresse courriel de la personne de contact : Eloi Fellay – [ucv@ucv.ch](mailto:ucv@ucv.ch)

**A retourner d'ici au 9 juin 2023 à l'adresse courriel suivante :** [info.oaje@vd.ch](mailto:info.oaje@vd.ch)

Question 1	
Est-ce que vous approuvez que les titulaires d'un titre d'animateur/trice communautaire diplômés ES d'une école supérieure (ES) puissent être reconnus en tant qu'éducateurs/trices de l'enfance au sens des référentiels de compétences ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Remarque : -	

Question 2	
Les titulaires d'un diplôme dans le domaine socio-psycho-pédagogique (ou titre jugé équivalent) ou d'un certificat fédéral de capacité d'assistant-e socio-éducatif (CFC ASE) qui suivent une formation en cours d'emploi en vue d'obtenir un titre d'éducateur/trice de l'enfance diplômé-e ES sont reconnus comme éducateurs/trices diplômés.  Approuvez-vous l'extension de cette possibilité, aux mêmes conditions, aux personnes qui suivent une formation en cours d'emploi en vue d'obtenir un des titres suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- éducateur/trice social-e diplômé-e ES,</li><li>- animateur/trice communautaire diplômé ES.</li></ul>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Remarque : -	

Autres remarques
-